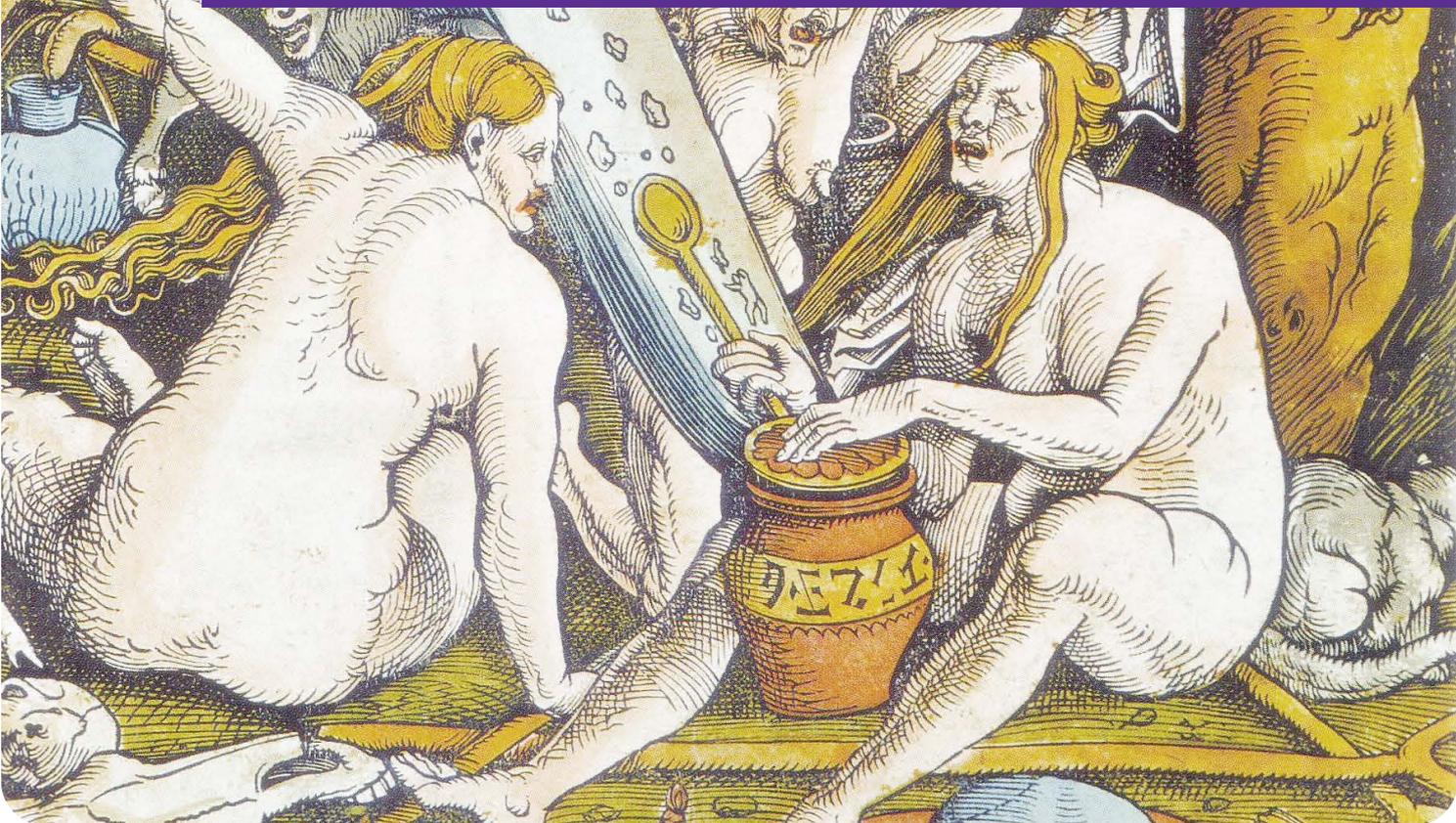




# LA SORCELLERIE EN ALSACE

Un dossier du service éducatif  
des Archives d'Alsace

Marie RIEDLÉ, Archives d'Alsace - 2022



# En guise d'INTRODUCTION

La chasse aux sorcières est un phénomène historique important en Alsace, qui marque fortement la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Elle commence avec la création de l'Inquisition par l'Eglise catholique en 1231 par le pape Grégoire IX. Cette institution a pour mission de convertir les nouveaux individus à la religion catholique et de limiter l'hérésie dans les contrées catholiques. Le 5 décembre 1484, le pape Innocent VIII prononce la bulle *Summis desiderantes affectibus* (= désireux d'ardeur suprême) qui ouvre une véritable chasse aux sorcières. Les pouvoirs de l'Inquisition augmentent au XVe siècle pour lutter contre la sorcellerie et pour répondre à la chasse aux sorcières, qui s'intensifie. Deux membres de l'Inquisition sont nommés par le pape pour éradiquer la sorcellerie : un suisse, Jakob Sprenger et un Alsacien, Henri Krämer. Ils rédigent et publient en 1486 un ouvrage majeur : le *Malleus Maleficarum* (= Le Marteau des Sorcières). Ce livre, diffusé largement grâce à l'imprimerie, codifie la lutte contre les sorcières. Il devient la référence à utiliser pour les juges et les bourreaux au moment du procès. Dans une société où le merveilleux fait partie de la vie quotidienne, les autorités se mobilisent pour lutter contre ce qui est susceptible de menacer l'ordre établi. Selon l'historien Robert Muchembled, dans son livre *La Sorcière au village, XVe-XVIIIe siècles*, la société du Moyen Âge est hantée par une crainte continue d'un malheur.

L'Alsace, à intervalles réguliers, subit ces frénésies inquisitrices. Dans ce territoire du Saint Empire romain germanique jusqu'au traité de Westphalie en 1648, l'église catholique avec l'Inquisition se montrent très actives, notamment pour lutter contre l'avancée du protestantisme. 1606 sorciers et sorcières sont identifiés et condamnés. Les fonds des Archives d'Alsace relatent les protocoles interrogatoires des sorcières. La justice n'est pas unifiée à cette date puisque le territoire alsacien est morcelé : chaque ville ou village a sa propre juridiction. Cette justice expéditive favorise les règlements de compte. Les sorciers/sorcières sont dans 90% des cas des femmes. Dans de nombreuses dépositions, la participation à un ou plusieurs sabbats (rendez-vous nocturnes avec le diable) apparaît. On constate l'absence de plaidoirie dans les nombreux fonds des Archives et malgré les différences de procédures entre chaque juridiction, la plupart des sorcières connaissent le même sort : le bûcher !

Ce dossier pédagogique permet aux enseignants d'aborder un phénomène historique important « la chasse aux sorcières » d'un point de vue local, grâce aux documents présents dans les fonds des Archives d'Alsace. Il peut être directement utilisé en classe dans le cadre du dispositif Archives Hors-les-Murs. La sorcellerie n'est pas étudiée directement dans les programmes de français, d'histoire et d'éducation morale et civique. Mais elle peut être analysée de manière transversale et interdisciplinaire dans le cadre d'un projet de classe, d'un projet ACMISA ou encore d'un EPI. Cette thématique aborde des questions liées aux programmes d'EMC, d'histoire, de français, de l'enseignement religieux ou encore de la LCR (langue et culture régionale).

# En guise d'INTRODUCTION

Voilà quelques pistes d'étude en lien avec ce dossier pédagogique :

## **EMC**

Etudier la figure de la femme dans l'histoire en lien avec le renouveau de l'historiographie (ex : les genders studies). Mona Chollet a d'ailleurs rédigé un ouvrage en 2018, intitulé *Sorcières, la puissance invaincue des femmes*, qui s'interroge sur les motivations de la chasse aux sorcières : les femmes ont-elles été les boucs émissaires d'une société authentiquement superstitieuse ? Est-on parvenu à imposer un système de pensée qui en faisait les dénominateurs communs à toutes les manifestations du Mal ? La journaliste entend démontrer la face cachée de ce féminicide qu'est la chasse aux sorcières.

Analyser la justice arbitraire de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne à travers les procès de sorcellerie. Réaliser un tableau comparatif avec les procédures actuelles en matière pénale.

## **En Histoire des Arts/LCR/Enseignement religieux**

Décrire la figure de la sorcière entre fascination et crainte à travers des documents iconographiques et des sources écrites.

Evoquer les mythes et les croyances en Alsace.

## **En Histoire/EMC/LCR**

Montrer comment la chasse aux sorcières en Alsace participe à la marche vers la justice royale.

## **En Histoire et en Lettres modernes**

Analyser la figure fantastique de la sorcière et la mettre en parallèle avec des sources locales. Réaliser une démarche d'investigation de l'historien à l'épreuve des sources.

# En guise d'INTRODUCTION

Pour toi, qu'est-ce qu'un/une sorcièr(e) ?

Description écrite de ma sorcière/mon sorcier en 5 lignes :

.....

.....

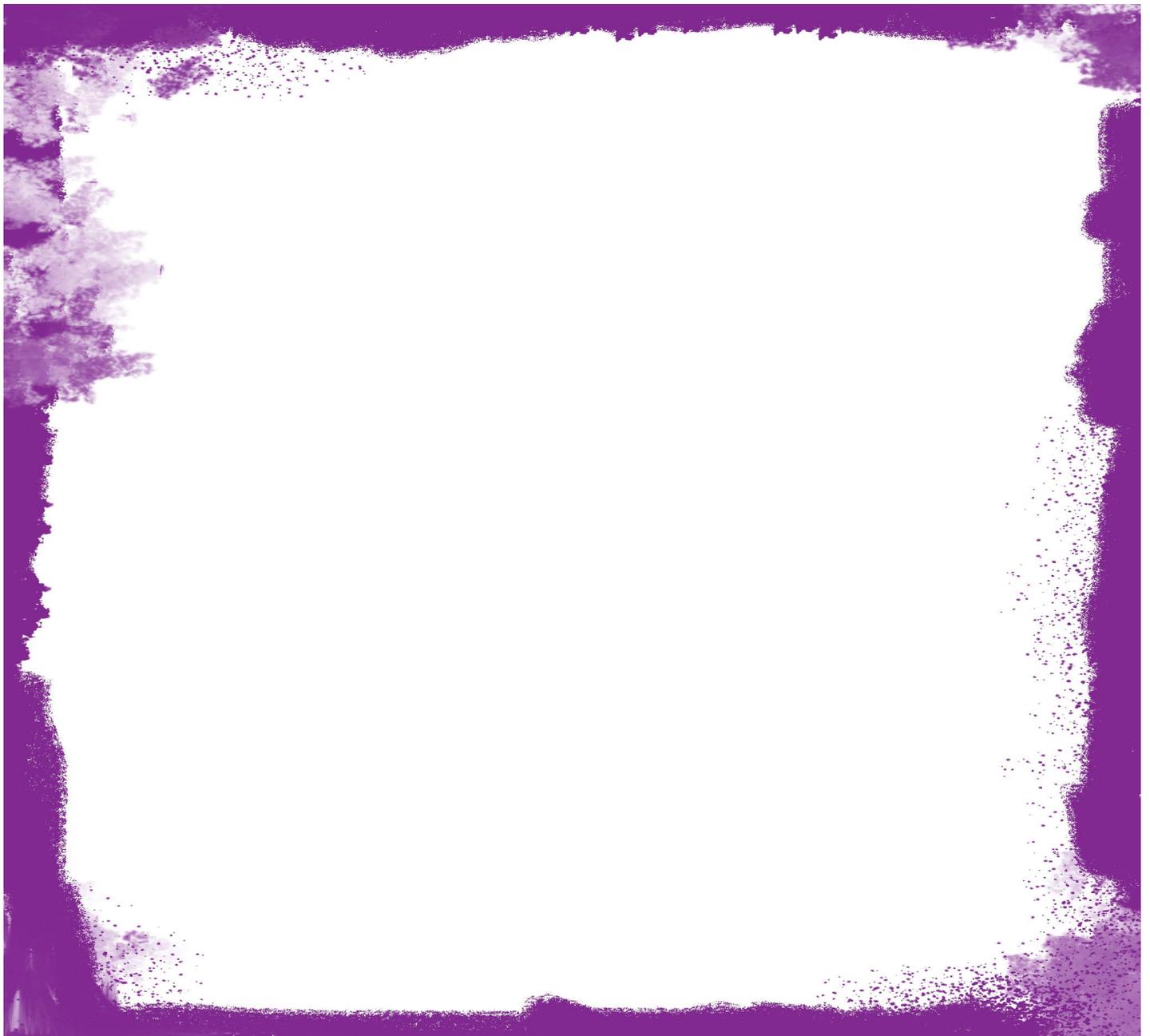
.....

.....

.....

.....

Dessin de ma sorcière/mon sorcier



# SOMMAIRE

## EN GUISE D'INTRODUCTION

## SOMMAIRE

## PARTIE I : LA FIGURE DU/DE LA SORCIÈR(E)

### *Questions*

## PARTIE II : QU'EST-CE QUE LE SABBAT ?

### *Questions*

## PARTIE III : LA CHASSE AUX SORCIÈRES

### 1 - Dénonciation, arrestation, interrogatoire et emprisonnement

Dénonciation, instruction

*Questions*

L'interrogatoire

*Questions*

Les sentences

*Questions*

### 2 - Les victimes de la chasse aux sorcières

*Questions*

## ANNEXES : documents iconographiques de 1 à 11

## BIBLIOGRAPHIE

Noble, puissant et très gracieux Seigneur !

Que Votre Seigneurie daigne accueillir en tout temps mon dévouement et ma bonne volonté à la servir du mieux que je pourrai ; gracieux Seigneur !

On sait que dans les temps anciens nos aïeux et ancêtres de la nation allemande (ainsi qu'il est dit dans les chroniques) honoraient et aimaient de préférence à toute autre chose de ce monde des sciences supérieures et surhumaines telles que l'astronomie, la chevalerie et d'autres encore ; et qu'ils ne craignaient pas d'exposer leur personne et leur vie aux plus grands dangers et d'affronter la mort.

Il s'en est même trouvé (écoliers de magie et divination, comme on les nomme) qui se sont livrés corps et âme et soumis pendant sept ans en qualité d'apprentis et d'écoliers à l'Ennemi des hommes.

Me sentant dès ma plus tendre jeunesse une aptitude toute particulière pour ces études surhumaines et surnaturelles et entraîné vers elles par une passion irrésistible, j'ai résolu de me livrer et de me soumettre de même pendant sept ans au génie des sorciers et des devins afin qu'il m'instruise complètement et m'initie à toutes les parties de sa science.

Or au commencement de cette année mon temps d'apprentissage est arrivé à sa fin. À partir de ce moment l'Esprit du mal est obligé de me servir à son tour pendant tout le reste de ma vie comme moi-même je l'ai servi pendant 7 ans.

Je suis entré à son service le 23 janvier 1954.

Je l'ai servi pendant 7 ans. J'ai donc pris la résolution de faire mes preuves et de montrer ma science au grand jour.

V.S sait sans doute que deux de ses sujettes, Ursule femme de Mathis et la sœur de Jean Neublin sont depuis plusieurs années affligées de maladies telles qu'aucun remède naturel ne peut les guérir, ni même arrêter ou calmer momentanément les douleurs continues dont les deux malheureuses femmes sont accablées.

Il faudrait savoir si la maladie est naturelle ou si elle ne l'est pas, c'est-à-dire si elle vient de Dieu ou du Méchant.

Or il est clair que si la maladie est surnaturelle elle ne peut être guérie que par des moyens surnaturels. C'est pour ce motif que j'ai pris la résolution, avec l'aide et la grâce de Dieu, de ramener ces femmes à la santé (je suis sûr de réussir ayant une pleine connaissance de mon art et je puis en donner les preuves les plus surprenantes et les plus admirables devant tout le monde).

...

<b>I</b>	<b>1</b>	<b>LA FIGURE DE LA SORCIÈRE OU DU SORCIER</b>	<b>Questions</b>
----------	----------	---	------------------

DOCUMENT 1

...

Je viens donc supplier V.S de vouloir bien m'accorder la permission (moyennement un droit de trois couronnes d'or) de réaliser mon projet. (...)

Si toutefois mon entreprise devait ne pas réussir, je consens à être étranglé et ensuite brûlé sans rémission, et je veux que l'exécution ait lieu publiquement, avec l'assistance du Bourreau, dans une ville ou siège la justice, afin que si j'avais menti l'expiation de mon mensonge soit connue et serve de leçon et que moi, ainsi que tous les magiciens convaincus d'imposture, nous soyons un objet d'horreur pour le présent et un exemple terrible pour l'avenir. (...)

Très-gracieux Seigneur, je me recommande toujours très humblement à V.S

Fait à Ohnenheim, à la Saint-André, la veille de la fête des Apôtres, l'an 1601.  
Le très humble et très obéissant sujet, Johann Habisreuttinger, maître d'école.

Lettre écrite à Jacques de Rathsamhausen d'Ehenweyer, par Jean Habisreuthinger, maître d'école à Ohnenheim, en 1601.  
Archives d'Alsace - site Colmar, E1638/1

1 - Qui est l'auteur de cette lettre ? À qui l'adresse-t-il ? Quel est le motif de sa demande ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2 - Qu'a-t-il conclu avec le Diable ? Depuis combien de temps ? Qu'a-t-il appris durant ce temps ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3 - Souligner en bleu dans le document les deux femmes malades qu'il souhaite soigner.

4 - Encadrer en rouge ce qui lui arrivera s'il échoue

Le Sabbat est le jour consacré à Satan, le moment où il se manifeste avec le plus d'éclat : il reçoit alors les serments et donne les ordres à ses disciples. Cette réunion a le plus souvent lieu un jeudi soir, à minuit.

DOCUMENT 2



Gravure représentant le Sabbat de sorcières, « Départ au Sabbat », Archives d'Alsace, site de Colmar, 2Fi 1043

1 - Relever tous les symboles de sorcellerie et de diableries dans les deux gravures :

.....

.....

.....

.....

.....

2 - Quels sont les points communs de ces deux gravures ?

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT 3



Gravure sur bois, Le Sabbat des sorcières de Hans Baldung Grien, 1508-1510, Musée du Louvre

3 - Expliquer à quoi correspond chacun des numéros sur le document 3 :

1 = .....

2 = .....

3 = .....

4 = .....

5 = .....

6 = .....

7 = .....

La traque des sorcières commence dès les années 1300 mais de manière peu intense. Le véritable point de départ de la chasse aux sorcières est la bulle du pape Innocent VIII en 1484, la *Summis Desiderantes Affectibus*.

Cette bulle autorise la poursuite de la sorcellerie en Allemagne.

Elle donne la pleine autorisation de procéder à l'emprisonnement, la punition et aux châtiments de ceux qui étaient convaincus de sorcellerie.

Suite à ce document, la traque s'intensifia et fut poursuivie en France. La chasse aux sorcières connut son apogée en Europe au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles.

**DOCUMENT 4**

Innocent VIII : Chalcographie,  
Portrait d'Innocent VIII de  
Giovanni Battista Cavaliere,  
1580, Bibliothèque municipale  
de Trento

Une bulle est un acte juridique du pape qui prend la forme d'un document scellé au plomb.

Le procès commençait par le dépôt d'une plainte soit individuelle soit collective. Une rumeur ou une dénonciation suffisait pour mettre en route la traque mais l'autorité judiciaire peut seule entamer la procédure.

Dans le cas de la sorcellerie, les preuves matérielles ne sont pas obligatoires : des témoignages confirmant les faits décrits dans les interrogatoires suffisent.

Dans les villages, on profite de cette période de trouble pour dénoncer un voisin ou un membre de sa famille un peu gênant, sans que cette personne ait de rapport véritable avec la sorcellerie.

Les procès sont parfaitement codifiés et suivent une procédure rigoureuse, sévèrement contrôlée.



1

# LA CHASSE AUX SORCIÈRES

Dénonciation, arrestation, interrogatoire et emprisonnement

## 1. Dénonciation, instruction

(...)Anne Claire Christinne, femme de Jacob Herman, bourgeois de cette ville, âgée de soixante ans ou environ, après serment par elle prêté de dire vérité et qu'elle a déclaré n'être parente, alliée ni domestique des parties, et à nous représenté l'exploit d'assignation à elle donné par Nicolas Roux, sergent, en date du deuxième du présent mois et sur les faits, déposer : que la nommée Ursule Semerlin aurait coutume d'aller chez elle pour lui demander l'aumône, qu'elle lui donnait toujours quelque chose par crainte qu'elle avait qu'elle ne lui fit du mal, ayant le renom d'être sorcière, que, même, lorsqu'elle faisait tuer quelques pourceaux, elle lui donnait un morceau de lard ; que l'année dernière, elle lui dit : « Vous ne me faites plus l'aumône comme vous aviez coutume, vous m'oubliez ». La déposante lui dit que non, qu'elle lui donnerait au premier jour, et qu'ayant oublié de lui donner elle eut une si grande quantité des puces à l'entour d'elle qu'elle ne pouvait s'en défaire, ce qui l'obligea de lui aller dire et, allant à Ribeauvillé, elle s'imaginait qu'elle pourrait trouver ladite Ursule sur son chemin, laquelle l'importunerait encore si elle ne lui donnait ce qu'elle lui avait promis, ce qui l'obligea de couper un morceau de lard pour lui donner et étant en chemin, elle trouva ladite Ursule Semerlin, avec Magdeleine Baumeyerin, laquelle dit à la déposante : « vous m'oubliez ». Elle lui répondit que non et au même instant lui donna le morceau de lard qu'elle avait coupé et lui dit après : « Ursule, si je savais que vous ne sussiez pas vous fâcher, je vous dirais quelque chose que j'ai entendu dire ensuite ( ? ) ». La déposante lui dit : « On dit que vous est une sorcière et que vous faites des puces et que vous en avez envoyé plein un petit sac dans une maison à Roschwihr », qu'elle la prie de ne plus lui en donner, qu'elle en avait tant qu'elle ne pouvait vivre. (...)

Extrait d'une déposition (orthographe modernisée). Archives d'Alsace - site de Colmar, E1048

DOCUMENT 5

1 - Qui est la déposante ?

.....

.....

.....

2 - Sur quelle accusation se fonde uniquement la déposante ?

.....

.....

.....

3 - Souligner en bleu dans le document 5 ce qui s'est passé lorsque la déposante a refusé de donner quelque chose à Ursule Semerlin.

4 - Selon toi, est-ce que ces accusations sont fondées ?

.....

.....

.....

### 2. L'interrogatoire

DOCUMENT 6



FORMULAIRE EN USAGE À SÉLESTAT ET ALTKIRCH DESTINÉ À EXAMINER UNE SORCIÈRE

- Depuis quand êtes-vous sorcier/ère ?
- Du est-ce que vous y a poussé(e) ?
- Comment cela s'est-il passé ?
- Comment était la personne que vous avez prise comme amant ? Quel est son nom ?
- Comment s'appelle votre supérieur chez les esprits mauvais ?
- Quel serment devez-vous lui prêter ?
- Quel doigt devez-vous lever, de quelle main ?
- Quand avez-vous célébré les noces ?
- Quels démons et quelles autres personnes étaient présents à vos ébats ?
- Du avez-vous mangé ? Comment votre table était-elle mise ? Étiez-vous également assisté ?
- Avez-vous des musiciens, et qu'avez-vous dansé ?
- Quel cadeau de mariage votre amant vous a-t-il fait ?
- Quel signe a-t-il fait sur votre corps, et dont il marque chacun ?
- Comment avez-vous porté dommage à telle ou telle personne ? Comment cela s'est-il passé ?
- Quelle raison avez-vous pour nuire à cette personne-là ?
- Comment pouvez-vous la secourir ?
- Quelle plante ou quel autre moyen faut-il employer pour secourir quelqu'un ?
- À quels enfants avez-vous porté atteinte ? Et pourquoi ?
- Quels animaux domestiques avez-vous gâtés voire tués ?
- Quel motif avez-vous pour cela ?
- Qui vous accompagnait ?
- Pourquoi le démon vous frappait-il la nuit ?
- Comment laissez-vous l'enfant que vous mettiez sur la fourche ?
- Comment cela se passe-t-il, pour que vous puissiez vous envoler ? Ne prononcez-vous pas une formule ?
- Quel mauvais temps avez-vous fabriqué ? Comment y parvenez-vous ? Qui vous y aide ?
- Quelle vermine et quelles chenilles avez-vous faites ?
- Pour quel motif, et comment ?
- Le Malin, votre amant, décide-t-il combien de temps vous devez vous livrer à ces activités ?

STOEBER, August, Die Hexenprozesse im Elsass, besonders im Th. Ullr. Antiquar des 17. Jahrhunderts, Alsatia, 1856-57, p. 265-328 (p. 282)

Formulaire en usage à Sélestat et Altkirch destiné à examiner une sorcière.

1 - À l'aide des documents 5 et 6, expliquer les différentes étapes de l'interrogatoire pour un(e) présumé(e) coupable de sorcellerie

a. Tout d'abord, l'interrogatoire à la manière « douce » (document 6). Résumer les différents types de questions :

.....

.....

.....

.....

b. Ensuite, l'interrogatoire par le bourreau et ses assistants (document 7) :

- 1<sup>ère</sup> étape : On l'a .....
- 2<sup>e</sup> étape : On l'a .....
- 3<sup>e</sup> étape : On recherche .....
- 4<sup>e</sup> étape : On l'habille d' .....
- 5<sup>e</sup> étape : On la menace de la .....

2 - Que penses-tu de la justice au Moyen Âge et à l'époque moderne ? Pourrait-on faire cela aujourd'hui ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

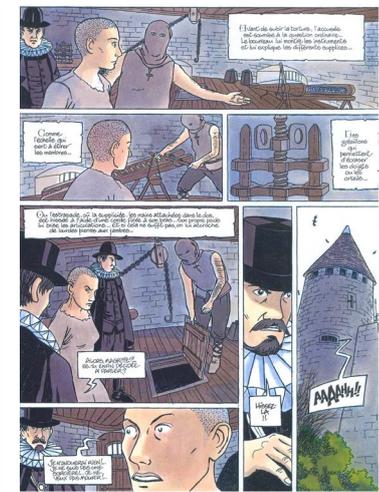
DOCUMENT 7/1



DOCUMENT 7/2



DOCUMENT 7/3



Extraits de la bande dessinée La Sorcière de Bergheim de Roger Seiter et Vincent Wagner, 2004

## 3. Les sentences

Vu par nous les baillis, prévôt bourgmestres et conseillers de la ville et seigneurie de Bergheim, le procès criminel extraordinaire prêt et instruit à la requête du procureur fiscal en ladite seigneurie à l'encontre d'Ursule Semerlin, Magdelaine Baumeyerin, Zollerannelin, Françoise sa fille, La Crommschmid, sa fille, La Golle et Anne Meyerin, accusée du crime de sortilège et pacte diabolique, prisonnières dans la prison de cette ville, Scavoir la plainte dudit procureur fiscal à l'encontre desdites Ursule Somerlin et Magdelaine Baumeyerin du deuxième juin dernier (...). Nous avons déclaré lesdites Ursule Semerlin et Magdelaine Baumeyerin suffisamment atteintes et convaincues même par leur propre confession, d'avo oux, déclarer que méchamment elles ont fait pacte avec le Diable et allées plusieurs fois au sabbat, dont elles demandent pardon à dieu, au Roi et à la justice ; après de quoi elles seront menées par ledit exécuteur dans le même tombereau à la place publique de cette ville pour y être attachées à un poteau avec une chaîne de fer et brûlées vives, à l'égard de la Magdelaine Baumeyerin à cause de son jeune âge est étranglée auparavant ; leurs corps réduits en cendres et icelles jetées au vent ; leurs biens confisqués au profit de Monseigneur le Prince Palatin de Birckenfeld ; et aux dépends du procès (...)

DOCUMENT 8

Réquisitoire concernant le procès des sorcières de Bergheim (orthographe modernisée), Archives d'Alsace site de Colmar E1048

1 - Qui sont les accusées ? De quel sexe sont-elles ? ?

.....

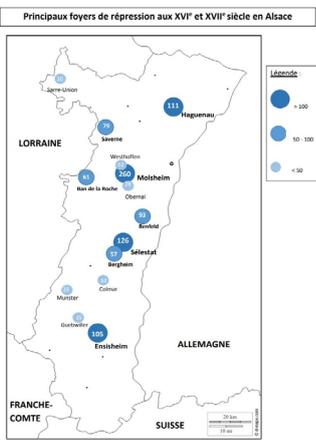
.....

.....

2 - Détaille les différentes étapes de la mise à mort de la sorcière et le but de chacune de ces étapes.

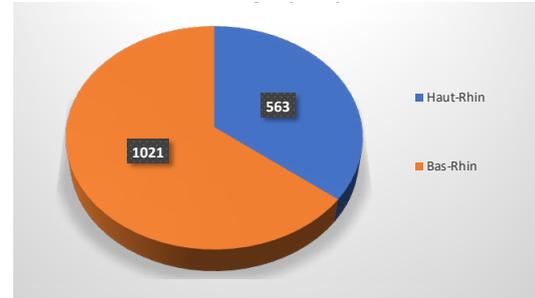
Étape	Objectif poursuivi
Amende honorable, nudées, la corde au col devant la porte de l'église	Reconnaissance publique des fautes commises, soumission à l'Église.

DOCUMENT 9



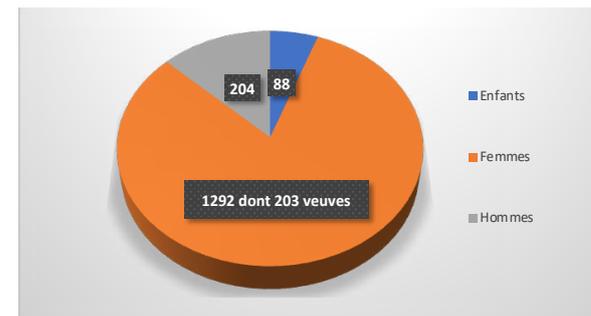
Carte des principaux foyers de répressions aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Alsace (en nombre de victimes)

DOCUMENT 10



Origine géographique des victimes (en nombre de victimes)

DOCUMENT 11



Répartition des victimes par sexe sur le territoire alsacien (en nombre de victimes)

Source pour les 3 documents :  
Roehrig Jacques, L'holocauste des sorcières d'Alsace. (2011)

1 - D'après le document 9, combien y a-t-il eu de victimes de la chasse aux sorcières entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle en tout en Alsace ?

.....

.....

.....

2 - En regardant le document 10, d'où viennent principalement les victimes des procès de sorcellerie ?

.....

.....

.....

3 - D'après le document 11, quelle catégorie de la population est particulièrement touchée par les procès de sorcellerie ? Pourquoi a-t-on avis ?

.....

.....

.....



DEPART POUR LE SABBAT

*Marie Riedlé, Archives d'Alsace - site de Colmar, 2 Fi 1043*

Gravure représentant le sabbat de sorcières, « Départ au Sabbat », Archives d'Alsace - site de Colmar, 2 Fi 1043



Gravure sur bois, Le sabbat des sorcières de Hans Baldung Grien, 1508-1510, Musée du Louvre

INNOCENTIVS VIII



INNOCENTIVS · PP · VIII · LI · G · V · R ·

217

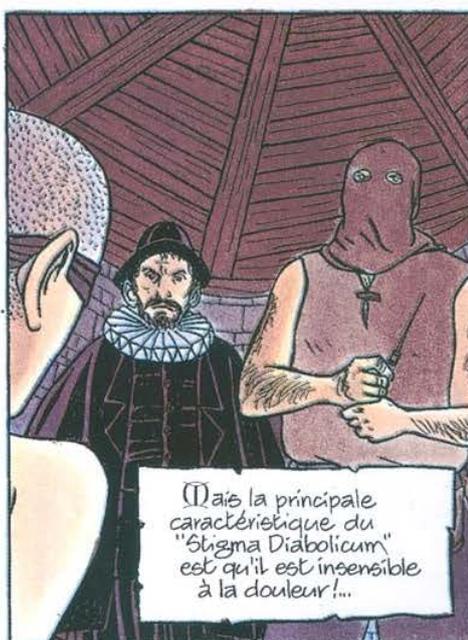
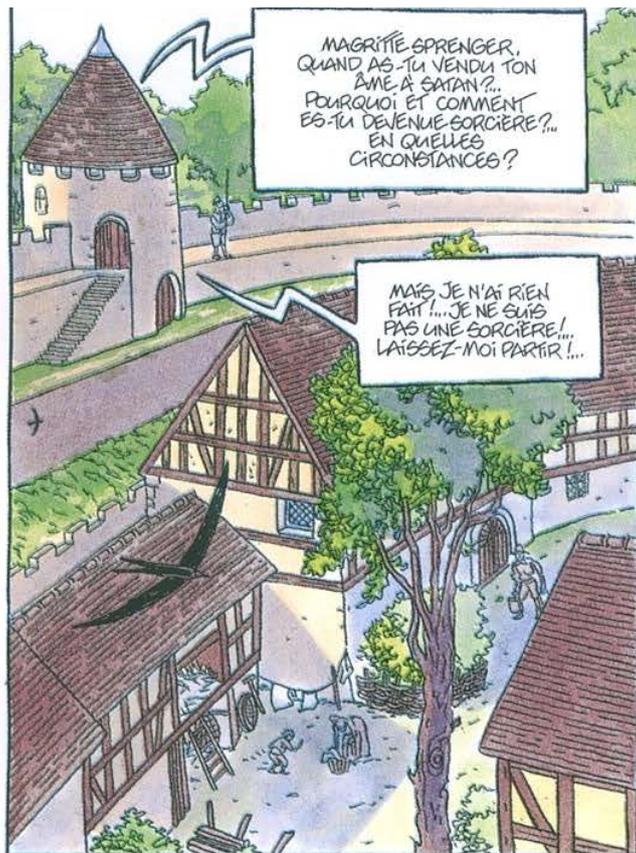
Chalcographie, Portrait d'Innocent VIII de Giovanni Battista Cavalieri, 1580, Bibliothèque municipale de Trento

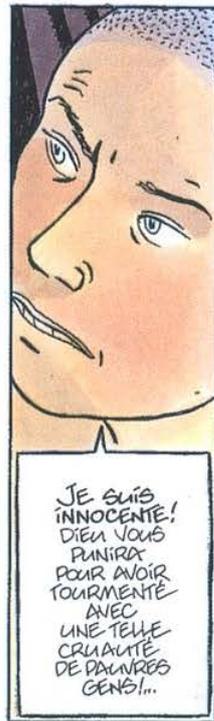


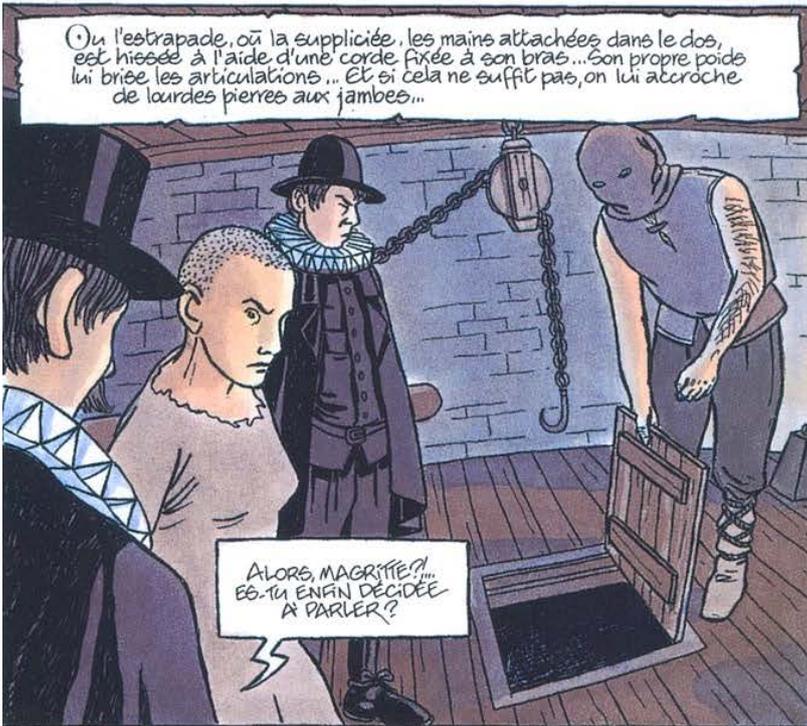
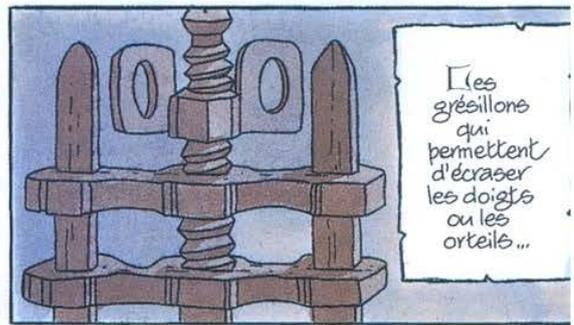
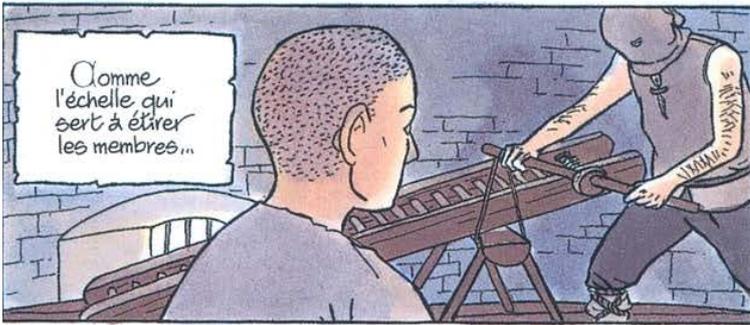
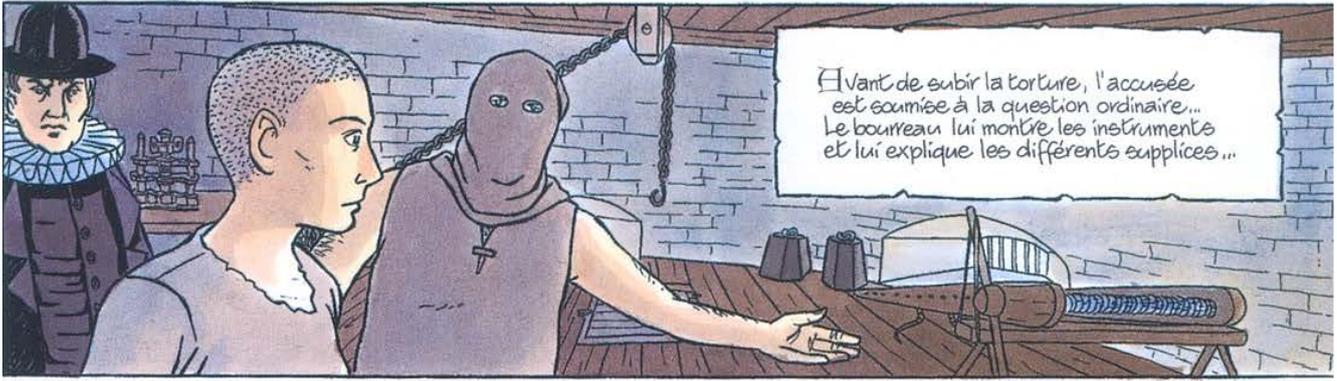
## FORMULAIRE EN USAGE À SÉLESTAT ET ALTKIRCH DESTINÉ À EXAMINER UNE SORCIÈRE

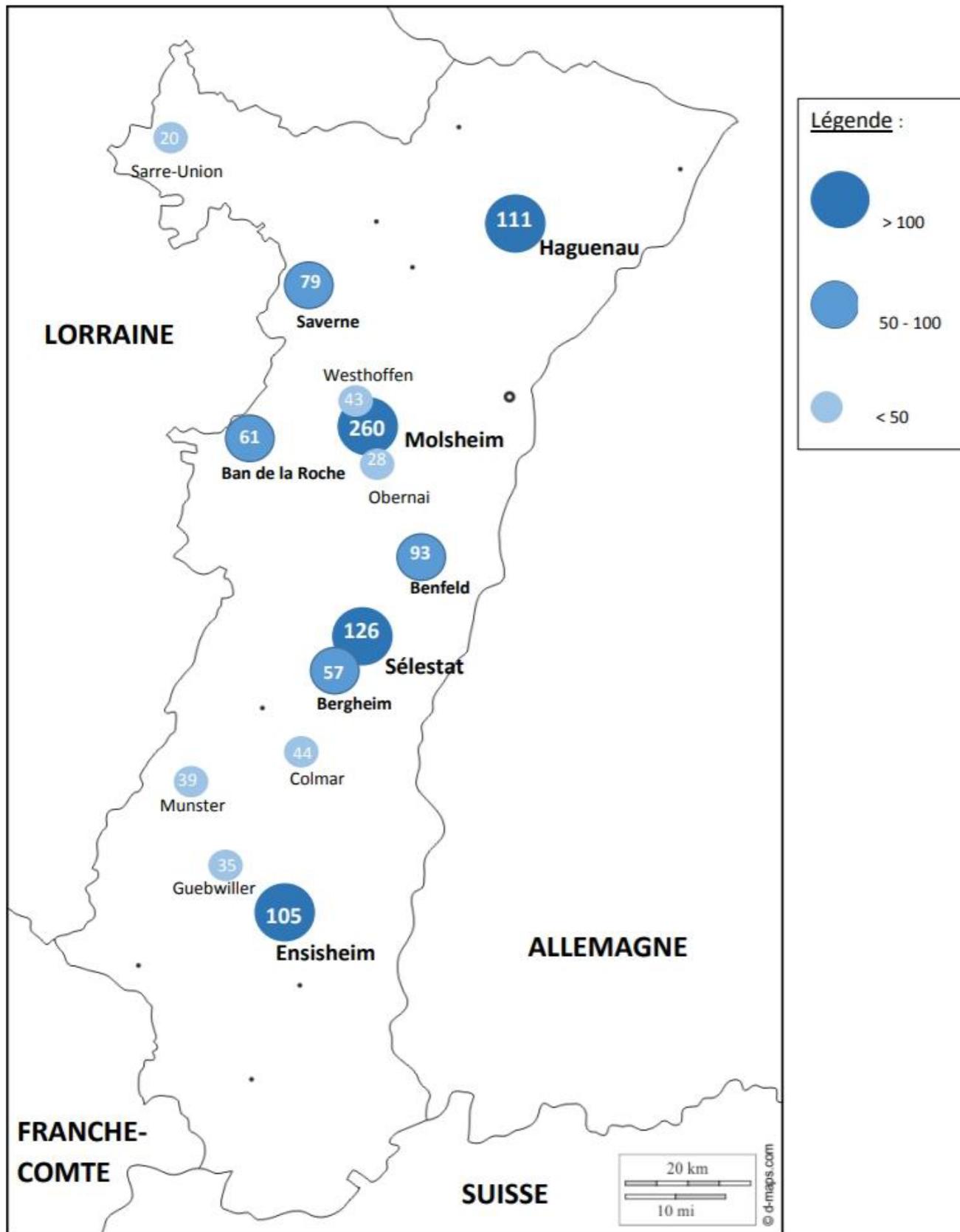
- \* Depuis quand êtes-vous sorcier/-ère ?
- \* Qu'est-ce qui vous y a poussé(e) ?
- \* Comment cela s'est-il passé ?
- \* Comment était la personne que vous avez prise comme amant ? Quel est son nom ?
- \* Comment s'appelle votre supérieur chez les esprits mauvais ?
- \* Quel serment devez-vous lui prêter ?
- \* Quel doigt devez-vous lever, de quelle main ?
- \* Quand avez-vous célébré les noces ?
- \* Quels démons et quelles autres personnes étaient présents à vos ébats ?
- \* Qu'avez-vous mangé ? Comment votre table était-elle mise ? Y étiez-vous également assis(e) ?
- \* Avez-vous des musiciens, et qu'avez-vous dansé ?
- \* Quel cadeau de mariage votre amant vous a-t-il fait ?
- \* Quel signe a-t-il fait sur votre corps, et dont il marque chacun ?
- \* Comment avez-vous porté dommage à telle ou telle personne ? Comment cela s'est-il passé ?
- \* Quelle raison aviez-vous pour nuire à cette personne-là ?
- \* Comment pouvez-vous la secourir ?
- \* Quelle plante ou quel autre moyen faut-il employer pour secourir quelqu'un ?
- \* À quels enfants avez-vous porté atteinte ? Et pourquoi ?
- \* Quels animaux domestiques avez-vous gâtés voire tués ?
- \* Quel motif aviez-vous pour cela ?
- \* Qui vous accompagnait ?
- \* Pourquoi le démon vous frappait-il la nuit ?
- \* Comment faisiez-vous l'onguent que vous mettiez sur la fourche ?
- \* Comment cela se passe-t-il, pour que vous puissiez vous envoler ? Ne prononcez-vous pas une formule ?
- \* Quel mauvais temps avez-vous fabriqué ? Comment y parvenez-vous ? Qui vous y aide ?
- \* Quelle vermine et quelles chenilles avez-vous faites ?
- \* Pour quel motif, et comment ?
- \* Le Malin, votre amant, décide-t-il combien de temps vous devez vous livrer à ces activités ?

STOEBER, August, *Die Hexenprozesse im Elsass, besonders im 16. Und Anfange des 17. Jahrhunderts, Alsatia*, 1856-57, p. 265 -338 (p. 282-2

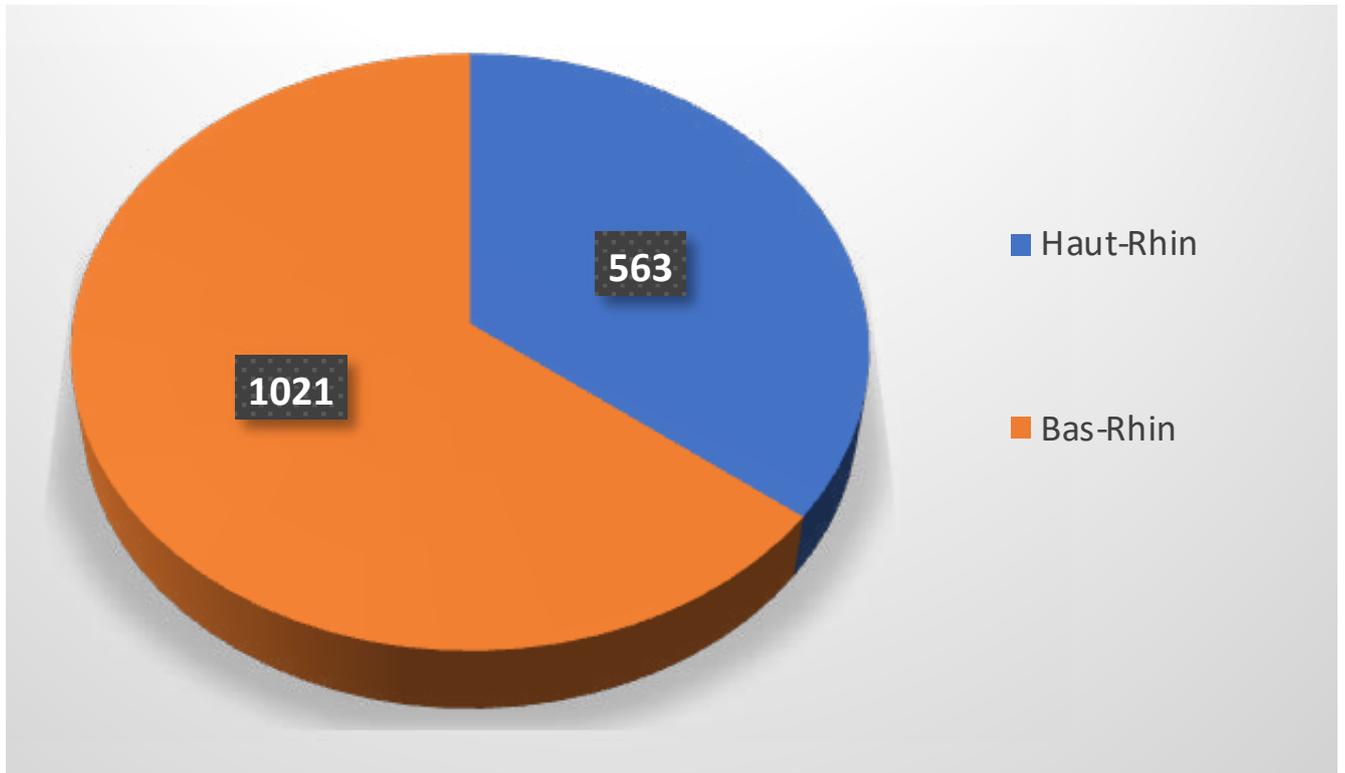




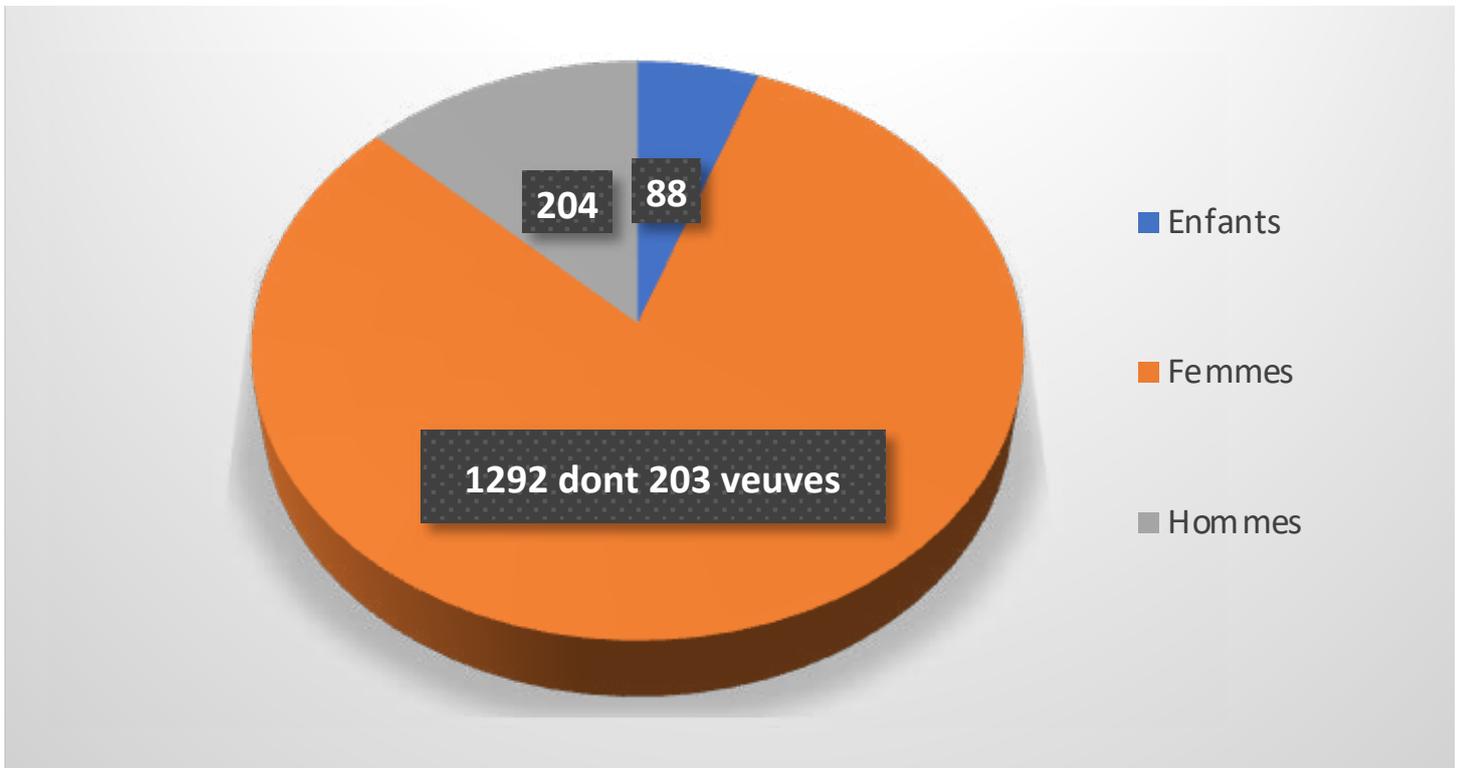




Carte des principaux foyers de répressions aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Alsace (en nombre de victimes),  
Carte établie par Jean-Jacques Schwien, Roehrig Jacques, L'holocauste des sorcières d'Alsace, 2011.



Origine géographique des victimes (en nombre de victimes)  
Roehrig Jacques, L'holocauste des sorcières d'Alsace, 2011.



Répartition des victimes par sexe sur le territoire alsacien (en nombre de victimes),  
Roehrig Jacques, L'holocauste des sorcières d'Alsace, 2011.

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages généraux

Arnould (Colette), *Histoire de la sorcellerie*, Paris : Tallandier, 2017

Bechtel (Guy), *La sorcière et l'Occident : la destruction de la sorcellerie en Europe des origines aux grands bûchers*, Paris : Plon, collection « Le doigt de Dieu », 1997

Danet (Armand, traduction et commentaires), Institoris (Henry, auteur original), Sprenger (Jacques, auteur original), *Le Marteau des sorcières : Malleus Maleficarum*, Paris : Jérôme Millon, collection « Atopia », 2005

Delumeau (Jean), *La peur en Occident (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris : Fayard, collection « Pluriel », 2011

Ginzburg (Carlo), *Le sabbat des sorcières*, Paris : Gallimard, collection « Bibliothèque des Histoires », 1992

Jacques-Chaquin (Nicole) et Préaud (Maxime), *Le sabbat des sorciers en Europe (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : colloque international ENS Fontenay-Saint-Cloud, 4-7 novembre 1992*, Grenoble : Jérôme Million, 1993

Jacques-Lefèvre (Nicole), *Histoire de la sorcellerie démoniaque : les grands textes de référence*, Paris : Honoré Champion, collection « Dictionnaires & références » (n° 58), 2020

Muchembled (Robert), *La sorcière au village (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris : Gallimard, collection « Archives » (n° 74), 1979

Sallmann (Jean-Michel), *Les sorcières : Fiancées de Satan*, Paris : Gallimard, Collection « Découvertes Gallimard/Culture et Société », n° 57, 1989

## Ouvrages sur la sorcellerie en Alsace

Bapst (Edmond), *Les sorcières de Bergheim, épisode de l'Histoire d'Alsace*, Paris : Lahure imprimeur-éditeur, 1929

Reuss (Rodolphe), *La sorcellerie en Alsace*, Bourges : Degorce éditions, collection « Bibliothèque Saint-Grégoire », rééd. 2017

Roehrig (Jacques) *Procès de sorcellerie aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles – Alsace, Franche-Comté, Lorraine*, Trajectoire éditions, 2016

Roehrig (Jacques), *L'Holocauste des Sorcières d'Alsace*, Strasbourg : La Nuée Bleue, 2011

Collectif, *Les procès de sorcellerie à Bergheim. Die Hexenverfolgung im Bergheim. 1582-1683*, Société d'histoire de Bergheim, 2022

Collectif, « L'effroyable chasse aux sorcières », *Les Saisons d'Alsace*, n° 75, Strasbourg : SA Editions des Dernières Nouvelle d'Alsace, 2018.

## Bandes dessinées

Martin (Jacques), *Jhen-Les sorcières (tome 10)*, Paris : Casterman, 2019

Seiter (Roger), Wagner (Vincent), *La Sorcière de Bergheim*, Erstein : Editions du Long Bec, 2004

Siro et Thibert, *Le Marteau des Sorcières, tome 1*, Paris : Glénat, 2003

## Roman jeunesse

Jenner-Metz (Florence), *Il faut sauver la sorcière !*, Strasbourg : La Nuée Bleue, collection « Graine d'Histoire », 2020

## Albums

Chapeau (Thierry), Troxler (Hermann-Joseph), *Légendes de l'Alsace mystérieuse – Sorcières*, Haguenau : Editions du Bastberg, 1998

Leser (Gérard), *Les légendes des sorcières en Alsace*, Haguenau : Editions du Bastberg, 2005